Fiche 12. Cycle 3.

La quantité de déchets produite par les habitants de la commune de Monbac ne cesse d’augmenter. Chaque habitant produit environ 60 kilos de déchets de cuisine par an, et une tonne de ces déchets coûte 150 euros pour être collectée et traitée.

Question 3

Si les composteurs permettent de traiter 1 tonne de déchets tous les 3 ans, au bout de combien de temps environ la mairie commencera-t-elle à économiser de l’argent, sachant qu’elle estime que l’attribution d’un composteur lui coute 100 euros ?